

CONCLUSION

L'augmentation du nombre d'options d'activités physiques pour les jeunes est une responsabilité partagée entre les enseignants, les écoles, les parents-tuteurs, les familles et les collectivités. La mise en œuvre des crédits d'ÉP-ÉS pour les 11^e et 12^e années a été entreprise pour répondre aux recommandations du rapport du groupe de travail multipartite *Des enfants en santé, pour un avenir en santé*. Ces recommandations étaient fondées sur les renseignements que le groupe de travail avait reçus des Manitobains et Manitobaines sur la façon dont les jeunes peuvent le mieux jouir de la meilleure santé possible maintenant et au cours de leur vie adulte. Ces efforts sont représentatifs de l'engagement général à favoriser des modes de vie actifs et sains qui auront un effet positif durable sur nos jeunes.

Pour plus de renseignements concernant ce document, veuillez contacter :

Programmes français et d'immersion française

Paul Paquin

Conseiller d'Éducation physique et Éducation à la santé

Division du Bureau de l'éducation française

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

1181, avenue Portage, salle 509

Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Téléphone : 204-945-6933

Télécopieur : 204-945-1625

Courriel : paul.paquin@gov.mb.ca

Programme anglais

Heather Willoughby

Conseillère d'Éducation physique et Éducation à la santé

Division des programmes scolaires

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

1970, avenue Ness, salle W210

Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9

Téléphone : 204-945-8143

Télécopieur : 204-948-2131

Courriel : heather.willoughby@gov.mb.ca